

RAPPORT D'ÉVALUATION DE L'UNITÉ

IMAF - Institut des mondes africains

SOUS TUTELLE DES ÉTABLISSEMENTS ET ORGANISMES :

Université Paris 1 - Panthéon Sorbonne

Aix-Marseille Université – AMU

École des hautes études en sciences sociales – EHESS

École pratique des hautes études – université Paris Sciences & Lettres – EPHE-PSL

Centre national de la recherche scientifique – CNRS

Institut de recherche pour le développement – IRD

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2023-2024
VAGUE D



Au nom du comité d'experts :

Claire Laux, présidente du comité

Pour le Hcéres :

Stéphane Le Bouler, président par intérim

En application des articles R. 114-15 et R. 114-10 du code de la recherche, les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts sont signés par les présidents de ces comités et contresignés par le président du Hcéres.

Pour faciliter la lecture du document, les noms employés dans ce rapport pour désigner des fonctions, des métiers ou des responsabilités (expert, chercheur, enseignant-chercheur, professeur, maître de conférences, ingénieur, technicien, directeur, doctorant, etc.) le sont au sens générique et ont une valeur neutre.

Ce rapport est le résultat de l'évaluation du comité d'experts dont la composition est précisée ci-dessous. Les appréciations qu'il contient sont l'expression de la délibération indépendante et collégiale de ce comité. Les données chiffrées de ce rapport sont les données certifiées exactes extraites des fichiers déposés par la tutelle au nom de l'unité.

MEMBRES DU COMITÉ D'EXPERTS

Présidente :

Mme Claire Laux, Sciences Po Bordeaux, Pessac

Experts :

Mme Caroline Colin-Jourdan, IRD (personnel d'appui à la recherche)
Mme Isabelle Gobatto, UBx - Université de Bordeaux (représentante du CoNRS)
M. Roger Somé, Université de Strasbourg
Mme Céline Thiriot, Sciences Po Bordeaux, Pessac

REPRÉSENTANTE DU HCÉRES

Mme Marie-Laurence Haack

REPRÉSENTANTS DES ÉTABLISSEMENTS ET ORGANISMES TUTELLES DE L'UNITÉ DE RECHERCHE

M. Philippe Delaporte, AMU
Mme Pascale Goetschel, CNRS
M. Rainer Maria Kiesow, EHESS
Mme Cécile Reynaud, EPHE-PSL
M. Estienne Rodary, IRD
Mme Violaine Sébilotte, Université Paris 1

CARACTÉRISATION DE L'UNITÉ

- Nom : Institut des Mondes Africains
- Acronyme : IMAF
- Label et numéro : UMR 8171 (CNRS) / UMR 243 (IRD)
- Composition de l'équipe de direction : Mme Elena VEZZADINI (directrice) ; Mme Anne Doquet et M. Henri Médard (directeur et directrice adjoints)

PANELS SCIENTIFIQUES DE L'UNITÉ

SHS Sciences humaines et sociales
SHS6 Histoire générale du passé et des savoirs

THÉMATIQUES DE L'UNITÉ

L'Institut des Mondes Africains (IMAF) travaille à la fois sur le continent africain et sur ses diasporas dans plusieurs champs disciplinaires : histoire, anthropologie, sciences politiques, géographie, sciences du droit, sociologie, archéologie.

Les principales thématiques de l'unité se déclinent en six axes qui sont : 1/ Fabrique et circulation des savoirs ; 2/ Économies politiques et mondialisations africaines dans la longue durée ; 3/ Pouvoirs et subjectivités politiques : Matérialités, mémoires et circulations ; 4/ Les espaces du religieux : généalogies, textualités, matérialités ; 5/ L'art, objet politique ; 6/ Genre, corps, subjectivités.

HISTORIQUE ET LOCALISATION GÉOGRAPHIQUE DE L'UNITÉ

L'IMAF est localisée sur deux sites depuis 2019 : la Maison méditerranéenne des sciences de l'homme d'Aix-en-Provence (IMAF-Aix) et le campus Condorcet à Aubervilliers (IMAF-Aubervilliers).

L'IMAF est né en 2014 de la fusion de trois UMR : le Centre d'étude des mondes africains, le Centre d'études africaines et le Centre d'histoire sociale de l'Islam méditerranéen. Entre 2014 et 2019, il était localisé sur quatre sites dont trois en région parisienne, lesquels se sont regroupés en 2019 sur le campus Condorcet.

ENVIRONNEMENT DE RECHERCHE DE L'UNITÉ

L'IMAF est placé sous l'autorité de six tutelles : Centre National de la Recherche Scientifique (CNRS) ; Institut de Recherche pour le Développement (IRD) ; École des Hautes Études en Sciences Sociales (EHESS) ; université Paris 1 Panthéon Sorbonne (Paris 1) ; Aix Marseille université (AMU) ; École Pratique des Hautes Études-PSL (EPHE-PSL). L'unité ne cache pas que le nombre important de tutelles peut rendre complexes les questions de gestion et d'organisation, mais la direction considère également que ce nombre constitue une chance pour les chercheurs qui disposent ainsi d'une grande variété d'outils et de réseaux, d'autant que les études africaines sont partie intégrante des stratégies des dites tutelles. Cet intérêt participe à la cohérence des engagements de l'unité.

EFFECTIFS DE L'UNITÉ : en personnes physiques au 31/12/2022

Catégories de personnel	Effectifs
Professeurs et assimilés	7
Maîtres de conférences et assimilés	19
Directeurs de recherche et assimilés	9
Chargés de recherche et assimilés	27
Personnels d'appui à la recherche	12
Sous-total personnels permanents en activité	74
Enseignants-chercheurs et chercheurs non permanents et assimilés	19
Personnels d'appui non permanents	1
Post-doctorants	7
Doctorants	77

Sous-total personnels non permanents en activité	104
Total personnels	178

RÉPARTITION DES PERMANENTS DE L'UNITÉ PAR EMPLOYEUR : en personnes physiques au 31/12/2022. Les employeurs non tutelles sont regroupés sous l'intitulé « autres ».

Nom de l'employeur	EC	C	PAR
CNRS	0	28	7
EHESS	7	0	3
IRD	0	8	1
UNIVERSITÉ PARIS 1	7	0	1
AMU	8	0	0
EPHE-PSL	1	0	0
Autres	3	0	0
Total personnels	26	36	12

AVIS GLOBAL

Le bilan présenté par l'unité est d'une qualité remarquable à la fois par l'abondance, par l'excellence de la production et par la pertinence des choix d'orientation scientifique. Il en résulte une attractivité de niveau national et européen avec un lien très fort avec les chercheurs africains grâce à des partenariats avec les institutions africaines. L'unité a su valoriser les compétences et remporter des appels à projet compétitifs.

L'IMAF fait montre par ailleurs d'une très bonne ouverture sur la société et d'une volonté de partage des résultats de la recherche. L'unité contribue donc à donner de la visibilité à tout un ensemble de savoirs sur l'Afrique.

Pour conserver ce haut niveau de production et d'attractivité, l'unité a besoin que les tutelles lui maintiennent leur confiance afin que le dynamisme perçu pendant les entretiens avec le comité d'évaluation puisse se maintenir et que les projets prévus puissent se concrétiser.

ÉVALUATION DÉTAILLÉE DE L'UNITÉ

A - PRISE EN COMPTE DES RECOMMANDATIONS DU PRÉCÉDENT RAPPORT

Il apparaît clairement que l'unité a fait d'importants efforts pour tenir compte des recommandations du précédent rapport.

D'un point de vue organisationnel, l'unité n'est plus éclatée sur quatre sites comme à l'époque du précédent contrat, mais répartie sur deux sites (Condorcet et AMU).

L'unité insiste sur les efforts faits pour multiplier les collaborations avec des chercheurs africains depuis le précédent rapport, même si ces collaborations ne débouchent pas toujours sur des publications. Une initiative intéressante dans ce domaine est par exemple la formation à la publication et les ateliers d'écriture ouverts aux jeunes chercheurs africains en lien avec d'importantes revues auxquelles participent des membres de l'unité, comme *Politique africaine* ou *Cahiers d'études africaines*.

B - DOMAINES D'ÉVALUATION

DOMAINE 1 : PROFIL, RESSOURCES ET ORGANISATION DE L'UNITÉ

Appréciation sur les objectifs scientifiques de l'unité

Les objectifs de recherche de l'unité sont fixés collectivement et ils semblent pertinents à la fois par rapport aux attentes des tutelles et aux enjeux actuels de la recherche sur l'Afrique. Ces objectifs doivent s'adapter à des contraintes fortes, sur le plan international en particulier, dont les entretiens avec les différents membres de l'unité ont permis de mesurer les enjeux.

Appréciation sur les ressources de l'unité

Dans un contexte de forte attractivité scientifique et à budget constant, avec une répartition sur deux sites au lieu de quatre et avec une pression des réglementations, procédures et mutualisation des outils informatiques des tutelles, l'IMAF a connu une rotation importante et une chute de ses effectifs dans son personnel de support administratif avec, entre 2017 et 2022, 13 sortants pour 5 entrants dont deux postes à mi-temps. Cette diminution des personnels administratifs a pour conséquence un fort accroissement des tâches et davantage de tension entre les personnels de recherche et les personnels d'appui, malgré des relations professionnelles dont la visite a montré le caractère très équilibré.

Cette diminution de personnel support conduit également à un risque d'augmentation de l'épuisement et de la démotivation pour tous les personnels du laboratoire, aussi bien les personnels d'appui à la recherche que les chercheurs et les enseignants-chercheurs.

Appréciation sur le fonctionnement de l'unité

Le fonctionnement du laboratoire a été marqué par le passage de 4 à 2 sites géographiques (Condorcet et AMU). Une codirection du laboratoire a été mise en place (une direction d'unité avec un directeur-adjoint par site et par tutelle) : les rôles et les périmètres de chacun semblent bien définis et connus. Chaque site s'est doté des instances nécessaires à son fonctionnement et un référent par tutelle a été nommé.

Cette organisation permet un bon fonctionnement de l'unité, notamment lors de prises de décisions et de transferts d'informations aux personnels de l'unité. La direction de l'IMAF doit rester vigilante à la bonne diffusion des informations et à l'accompagnement des doctorants.

Il faut également renforcer l'équipe support qui doit faire face à des procédures de plus en plus chronophages et à des outils informatiques dont le fonctionnement peut conduire également à augmenter le temps de travail sur un dossier.

1/ L'unité s'est assigné des objectifs scientifiques pertinents.

Points forts et possibilités liées au contexte

La visite a montré que l'unité sait se doter d'objectifs pertinents dans des domaines variés et adaptés à un contexte géopolitique souvent très difficile.

Points faibles et risques liés au contexte

La visite a montré qu'entre les difficultés liées à la COVID et les lourdeurs administratives disproportionnées qui rendent les missions très compliquées à organiser, les membres de l'unité sont contraints de se censurer au risque de ne pouvoir réaliser leurs objectifs. Le comité attire l'attention des tutelles sur ce point, très délétère pour la qualité et la richesse de la recherche menée au sein de l'IMAF. Il convient de veiller à ce point.

2/ L'unité dispose de ressources adaptées à son profil d'activités et à son environnement de recherche et les mobilise.

Points forts et possibilités liées au contexte

Les référents de chaque tutelle et la mise en place d'une codirection permettent d'avoir un dispositif pérenne avec des liens privilégiés vers les différentes tutelles ainsi qu'une bonne visibilité des rôles et du périmètre de chacun.

Des réunions régulières d'instances internes ont été mises en place sur les deux sites et entre les sites, ce qui permet les prises de décisions en collaboration et de faire du lien entre les personnels de l'unité.

Le budget est stable : la baisse de la dotation de la tutelle AMU est compensée par la hausse de la dotation des autres tutelles et par l'apport des budgets obtenus sur projets de recherche. Cette compensation permet de continuer à acheter du matériel de recherche et d'effectuer des départs en mission en fonction des demandes accordées.

La délégation de la gestion des crédits permet de diminuer le nombre de procédures différentes en fonction du changement du nombre de tutelles (de 7 à 2).

Les chercheurs et enseignants-chercheurs montrent de grandes capacités à trouver des solutions malgré les difficultés rencontrées (procédures complexes et gestions des crédits provenant de différentes tutelles ou autres). Ils font preuve de souplesse et d'adaptation pour réaliser leur mission de recherche.

Points faibles et risques liés au contexte

On peut noter un manque de personnel administratif au regard de l'augmentation des personnels de recherche, tous statuts confondus, et de la complexification des procédures administratives dupliquées de manière différente sur les six tutelles de l'unité.

Le comité relève aussi un risque lié à la lourdeur des procédures pour les autorisations de départ en mission. En effet, les demandes de missions doivent être faites environ 2 à 3 mois avant le départ afin de recueillir toutes les autorisations nécessaires. Or, les Fonctionnaires Sécurité Défense (FSD) des différentes tutelles ne sont pas toujours en cohérence. Une meilleure cohérence des FSD des tutelles permettrait un gain de temps, d'énergie et une plus grande fluidité des processus. De plus, l'utilisation de la plateforme Notilus pour procéder aux réservations de transport et d'hébergement pose de nombreux problèmes aux personnels.

On peut remarquer une certaine instabilité du personnel administratif avec un risque de perte des connaissances sur le fonctionnement des procédures des services du laboratoire, des tutelles et des contacts vers les services externes au laboratoire.

3/ Les pratiques de l'unité sont conformes aux règles et aux directives définies par ses tutelles en matière de gestion des ressources humaines, de sécurité, d'environnement, de protocoles éthiques et de protection des données ainsi que du patrimoine scientifique.

Points forts et possibilités liées au contexte

Les réglementations en matière de ressources humaines et d'hygiène et sécurité sont respectées.

La politique d'accueil des nouveaux entrants a été renforcée avec plusieurs entretiens et formations par l'assistant de prévention et est bien en place. Il faut continuer à faire cet accueil surtout envers les nouveaux doctorants.

Le site parisien est établi dans les locaux neufs du campus Condorcet qui sont fonctionnels. Chaque personne peut avoir un bureau seul ou partagé. Dans le cas de bureau partagé de type flexibureau, il est bien prévu un casier personnel. Les postes informatiques sont récents.

Le registre hygiène et sécurité est accessible à tous. Il faut également penser à utiliser tous les moyens de déclaration des incidents ou accidents mis à disposition par les différentes tutelles.

Points faibles et risques liés au contexte

Suite au déménagement, il y a eu une baisse importante des personnels supports avec une augmentation des personnels de recherche. Cette difficulté, couplée à la complexification des procédures et à la mise en place de la plateforme Notilus pour plusieurs tutelles, augmente le temps de traitement des dossiers. Afin de fluidifier le temps de traitement des dossiers, il est important d'obtenir plus de soutien pour le traitement des demandes. Un autre problème réside dans le fait que le recrutement de personnel administratif devient difficile en Île-de-France, car les postes, compte tenu de leur faible rémunération, sont peu attractifs.

Dans le domaine des signalements hygiène et sécurité, il faut penser à numéroter chaque page du cahier de signalement et à utiliser les applications de type IRD Signalement, même si la personne qui fait un signalement ne relève pas de l'IRD.

DOMAINE 2 : ATTRACTIVITÉ

Appréciation sur l'attractivité de l'unité

L'unité a mis en place une politique d'accueil qui porte ses fruits avec un apport net de 10 nouveaux chercheurs sur la période, et le recours affiché aux réseaux d'affiliés et d'associés. Elle a de très bons résultats dans les appels à projets compétitifs nationaux et européens. Elle assure sur la période la gestion de 28 projets, dont le portage de 5 ANR, le co-portage de 5 autres, la direction de 3 ERC, 1 IUF et 1 H2020.

- 1/ *L'unité est attractive par son rayonnement scientifique et s'insère dans l'espace européen de la recherche.*
- 2/ *L'unité est attractive par la qualité de sa politique d'accompagnement des personnels.*
- 3/ *L'unité est attractive par la reconnaissance de ses succès à des appels à projets compétitifs.*
- 4/ *L'unité est attractive par la qualité de ses équipements et de ses compétences techniques.*

Points forts et possibilités liées au contexte pour les quatre références ci-dessus

L'unité est bien intégrée dans le réseau européen d'études africaines, l'AEGIS, avec la participation régulière de ses membres aux conférences européennes. Grâce à sa tutelle AMU, elle appartient au consortium d'universités européennes CIVIS.

Elle a une part très active dans le GIS études africaines en France, dont elle assure la direction, et auquel participent de nombreux membres, dans ses instances comme par des conférences, telles les Rencontres des études africaines en France (REAF) et Jeunes chercheurs en études africaines en France (JCEAF). Elle est parvenue à tisser des relations de travail importantes avec les institutions et les personnels académiques en Afrique, comme en témoignent les programmes de coopération en recherche et en formation qui ont été développés sur la durée du contrat. Elle s'inscrit ainsi dans les dispositifs développés par l'IRD tels que la Fédération Sciences Sociales Suds (F3S) et le Laboratoire mixte international (LMI) MACOTER au Mali.

La politique d'accueil des personnels mise en place est bien détaillée. Elle se traduit sur la période par une attractivité réelle pour les chercheurs avec 8 recrutements et 7 mobilités entrantes. Le solde est très largement positif avec seulement 5 départs sur la même période. Cette attractivité se traduit par le portage de projets de recherche de premier plan, ainsi que le maintien de la capacité d'encadrement doctoral avec 26 HDR dont 12 nouvelles sur le contrat.

Le choix de soutenir les jeunes chercheurs, avec le statut de jeune docteur et des soutiens financiers pendant les 2 ans suivant la soutenance est à noter.

La politique d'affiliation traduit l'attractivité également, avec 17 affiliés qui bénéficient d'un soutien pour la publication ou la recherche sur le terrain.

L'unité a un bilan remarquable sur le plan des projets financés : le budget provient des réponses aux appels à projets et permet de multiplier par 5 le budget disponible. Au niveau européen, elle a obtenu ou participé à plusieurs programmes, avec 1 programme Horizon 2020, 3 ERC, 2 bourses européennes Marie Skłodowska Curie, portés par de jeunes chercheurs, soit environ 1 par an. Au niveau national, elle a porté seule 5 projets ANR et un financement IUF, et a été co-porteur de 5 autres projets ANR.

Cela a permis le financement de 35 contrats postdoctoraux sur la période, soit 5,8 par an.

L'unité dispose du Grand équipement documentaire Humathèque, avec le Pôle E Afrique, riche de 65 000 documents. Elle s'est engagée dans les programmes de conservation et numérisation de corpus d'archives, notamment de chercheurs à la retraite. L'unité porte 4 plateformes de corpus numériques.

Les chercheurs, engagés dans les différentes revues africanistes, participent à l'organisation d'ateliers d'écriture à destination des jeunes chercheurs et des chercheurs africains, notamment dans le cadre de deux programmes (PIAF et SUBURBU).

Points faibles et risques liés au contexte pour les quatre références ci-dessus

L'unité est partenaire de 2 labex, un labex de l'Université PSL et un labex porté par l'EHESS, mais elle ne semble pas en exploiter toutes les ressources puisqu'elle ne se déclare pas impliquée dans les dispositifs PIA dans son rapport.

Les dispositifs mentionnés pour soutenir les jeunes chercheurs avec le statut d'affiliés semblent importants, mais il serait intéressant de pouvoir, ensuite, suivre le devenir de ces jeunes chercheurs, pour mesurer la portée de ce soutien et entretenir utilement un réseau.

Les doctorants sont financés dans une limite du budget global et des budgets de site. Ils bénéficient de postes de travail de manière inégale, 16 à Condorcet pour 67 inscrits, et 4 à l'AMU pour 9 inscrits. Lors des entretiens avec le comité du Hcéres, ils ont exprimé la nécessité d'être plus associés aux échanges d'informations interne. Un point de vigilance est à noter en ce qui concerne le personnel administratif, avec 13 départs d'agents mais uniquement 5 d'entre eux remplacés par les tutelles sur la période, alors même que le nombre des chercheurs est, lui, en augmentation nette. L'unité semble être toutefois parvenue à maintenir une continuité dans les fonctions supports et soutien sur la période, si on en croit les résultats d'activité recensés.

L'unité accueille des chercheurs et professeurs invités, 10 entre 2017 et 2019, 21 entre 2021 et 2022. Un suivi de ces invités permettrait de conforter un réseau au niveau du laboratoire et non seulement dans les relations interpersonnelles.

DOMAINE 3 : PRODUCTION SCIENTIFIQUE

Appréciation sur la production scientifique de l'unité

Les productions sont d'excellente tenue scientifique, à bon rayonnement international, tout en mobilisant des supports variés et en s'adossant pour certaines à des innovations numériques et collaboratives pour en étendre la diffusion. L'unité est aussi très investie dans la science ouverte et l'enrichissement de bases de données. Une attention particulière de l'unité à l'égard de la place des chercheurs africains dans cette production scientifique est à souligner.

- 1/ La production scientifique de l'unité satisfait à des critères de qualité.*
- 2/ La production scientifique de l'unité est proportionnée à son potentiel de recherche et correctement répartie entre ses personnels.*
- 3/ La production scientifique de l'unité respecte les principes de l'intégrité scientifique, de l'éthique et de la science ouverte. Elle est conforme aux directives applicables dans ce domaine.*

Points forts et possibilités liées au contexte pour les trois références ci-dessus

Les productions scientifiques de l'IMAF témoignent du fort dynamisme de ses membres et de leur capacité à mobiliser des supports variés : publications, expositions, documentaires, ateliers d'écritures, plateformes collaboratives dans la lignée des sciences participatives, organisation d'écoles d'été. Sur la période considérée, a été publié et coordonné un grand nombre d'ouvrages, 287 chapitres d'ouvrages, 381 articles dans des revues nationales et internationales, des plus prestigieuses aux plus locales, et il faut y ajouter la coordination de 50 numéros de revues et l'édition de 76 monographies. Cette production foisonnante est soutenue par une forte intégration de nombreux membres de l'IMAF dans les réseaux de publication, les responsabilités éditoriales au sein de revues de sciences humaines et sociales françaises et étrangères. Six chercheurs sont également directeurs et directrices de collection d'édition scientifique. Le laboratoire accompagne et participe à trois revues reconnues dans le domaine des études africaines (*Afriques, les Cahiers d'études africaines, Politique africaine*). Cette production scientifique illustre la richesse des thématiques, des collaborations disciplinaires et des terrains qui fabriquent la dynamique scientifique du laboratoire. Elles concernent les 6 axes de recherche et sont un prolongement des nombreux programmes que le laboratoire porte ou auxquels il prend part à l'échelle nationale, européenne, internationale. Près de 30 conférences et journées d'étude internationales ont été organisées entre 2017 et 2022, et les membres de l'IMAF ont participé à plus de 120 colloques à l'étranger durant la période considérée. Le comité souligne aussi les efforts fournis sur la période pour augmenter le nombre des publications en anglais.

L'IMAF montre un fort investissement pour rendre disponibles ses productions en ligne. Le laboratoire est fortement engagé dans la science ouverte, partant du constat que la littérature académique sur l'Afrique y est peu présente. Plus de la moitié des articles de revues sont disponibles en libre accès (208). La digitalisation d'archives a fait l'objet d'une attention particulière ; cet investissement permet que des époques et des langues peu documentées soient davantage accessibles. On note un nombre important de projets de numérisation et de valorisation de corpus d'archives et de sources hétéroclites (chants, poésie, littérature, presse, textes juridiques, textes religieux ou éducationnels, radio et images). L'IMAF œuvre par conséquent fortement à la constitution de bases de données, la mise en valeur et l'accessibilité de nombreux corpus d'archives, de données patrimoniales françaises comme africaines jusqu'alors peu accessibles, voire invisibilisées (5 projets lauréats d'appels sont portés par des institutions de conservation). L'IMAF est membre du projet SOEA (2022-2024), Science ouverte pour les études africaines. Le laboratoire porte 4 plateformes de diffusion de corpus numériques et bénéficie de l'appui de deux ingénieurs pour un champ d'activité en expansion.

Pour ce qui est des intersections avec l'Afrique, plusieurs collaborations scientifiques et artistiques, et des partenariats pérennes sont établis entre l'IMAF et ses partenaires africains, en corrélation notamment avec les UMIFRE : le Centre Jacques Berque au Maroc, l'IFRA Kenya, l'IFRA Nigeria, l'IFAS-Recherche en Afrique du Sud, le CFEE Éthiopie, le CEDEJ Caire, le CEDEJ Khartoum. L'IMAF est aussi depuis 2021 membre de la Fédération Sciences Sociales au Sud (F3S), qui associe neuf laboratoires pour favoriser des croisements disciplinaires, thématiques et géographiques. Le LMI MaCoTer, laboratoire mixte international interdisciplinaire basé au Mali autour du thème Reconfigurations maliennes : Cohésions, Territoires et Développement, cofondé et codirigé par un membre de l'IMAF, inclut 40 chercheurs français et maliens, et intègre un programme de formation pour les étudiants en master et doctorat maliens. Des actions de formation à la publication sont initiées pour des jeunes chercheurs africains.

Depuis son installation sur le campus Condorcet, l'unité multiplie les initiatives pour coordonner les recherches de ses membres, soutenir les doctorants, post-doctorants, jeunes docteurs. Plusieurs séminaires internes permettent débats et échanges scientifiques.

Cette politique globale installe l'IMAF au cœur d'une réflexion pluridisciplinaire impliquant des spécialistes de différentes périodes sur des questions majeures que partagent les sociétés contemporaines, africaines, et au-delà.

Points faibles et risques liés au contexte pour les trois références ci-dessus

Si l'IMAF est parvenu à augmenter le niveau de publication en anglais, et sa visibilité internationale, il demeure un point de vigilance sur les publications en anglais des doctorants et jeunes chercheurs membres de l'unité, qu'il faut associer davantage par une communication claire sur les listes de diffusions internes au laboratoire.

DOMAINE 4 : INSCRIPTION DES ACTIVITÉS DE RECHERCHE DANS LA SOCIÉTÉ

Appréciation sur l'inscription des activités de recherche de l'unité dans la société

L'activité de recherche de l'unité est inscrite dans la société en proposant son expertise à des institutions aussi bien nationales qu'internationales et en articulant la recherche à la création artistique, notamment grâce des résidences de recherche-création. Les membres d'IMAF interviennent dans les médias, forment des membres d'ONG et organisent des expositions. Le comité note une absence de contrats formels avec les acteurs du monde socio-économique, culturel et associatif.

- 1/ L'unité se distingue par la qualité et la quantité de ses interactions avec le monde non-académique.*
- 2/ L'unité développe des produits à destination du monde culturel, économique et social.*
- 3/ L'unité partage ses connaissances avec le grand public et intervient dans des débats de société.*

Points forts et possibilités liées au contexte pour les trois références ci-dessus

L'unité présente d'excellentes interactions avec le monde non académique en offrant d'abord son expertise à des institutions aussi bien nationales qu'internationales (Cour nationale du droit d'asile, HCR, commission vérité et réconciliation au Burundi, notes de recherche et participations à des réunions stratégiques d'orientation pour le Mali et l'Éthiopie). L'unité développe aussi de réelles interactions avec le monde non académique précisément dans ses travaux réalisés dans l'axe 5 et particulièrement dans le projet Yif menga par quoi la recherche est clairement articulée à la création artistique. Ainsi, il est établi un dialogue entre chercheurs (5) et des artistes (5). Grâce à ce projet, il a été réalisé des résidences de recherche-création, dont « Savoirs en dialogue au prisme des oralités » à Dakar ; « L'art est une boîte : de la performance, du politique » à Camargo-EHESS et « Mon cher gouverneur » à l'EHESS. Outre cette collaboration entre artistes et chercheurs, il convient de relever la démarche participative appliquée au MUCEM avec l'exposition « VIH/sida : l'épidémie n'est pas finie » ainsi que le programme ReTours (ANR ReTours), porteur de la méthode d'enquête intégrant la parole des enquêtés, deux dispositifs offrant l'exemple d'une interaction entre recherche et milieu non académique, précisément par la pratique de la recherche collaborative.

L'unité développe des activités de vulgarisation et de valorisation de la recherche sur deux niveaux principalement. Elle intervient au niveau de l'information grâce aux interventions des membres dans les médias (télévision, Radio et presse écrite, voire numérique). Ensuite, l'unité contribue à la formation des membres des ONG intervenant en Afrique. Ces formations permettent aux acteurs de bénéficier d'une connaissance du terrain afin de mieux accomplir leur mission. Enfin, dans ce registre, elle contribue à la formation du sujet-citoyen grâce à l'organisation d'expositions (sept au total entre 2017 et 2022) dans des institutions reconnues (musée du Quai Branly, Mucem) ou dans le secteur associatif.

Outre la vulgarisation et la valorisation, l'unité partage ses connaissances avec le grand public à travers des séminaires académiques dispensés par ses membres et ouverts au public non académique. Par ailleurs, les dispositifs spécifiques comme les MOOC pour de l'enseignement en ligne, offrent de plus grandes occasions de partage.

Points faibles et risques liés au contexte pour les trois références ci-dessus

Les « Utopies performatives », le projet Yif menga, celui des « Savoirs en dialogue au prisme des oralités » et « L'art est une boîte » sont tous des projets qui font de l'interaction entre la recherche et la création un enjeu au cœur de la construction du savoir du chercheur. Cependant, comment les rencontres – entre artistes et chercheurs qui constituent, en effet, une reconfiguration de la recherche en art notamment – se distinguent-elles des interactions en terrain classique ? Comment, à titre d'exemple, le chercheur participe à la création de l'artiste et, inversement, comment celui-ci, à son tour, contribue, en tant qu'artiste, à la production du savoir du chercheur ? Une telle précision aurait permis de mieux apprécier la nature des différents dispositifs qui, bien que rassemblant des artistes (20) et des chercheurs (10), dans le cas des « Utopies performatives », génèrent des interactions qui pourraient n'être que classiques. Par ailleurs, le comité note une absence de contrats formels avec les acteurs du monde socio-économique, culturel et associatif.

ANALYSE DE LA TRAJECTOIRE DE L'UNITÉ

Pour ce qui est de la gouvernance, il est probable que se poursuive, après le changement de direction en janvier 2024, à la fois la direction collégiale de l'unité et l'organisation en axes qui sont des points de force du laboratoire. Les entretiens avec le comité d'évaluation ont montré un souci de continuité et de très bonnes relations entre la nouvelle équipe de direction et l'ancienne. Toutefois, les réponses fournies à la question du comité sur le risque de la fragmentation en un grand nombre de sous-axes n'ont pas paru pleinement satisfaisantes : la nouvelle direction a insisté sur le fait qu'il s'agissait essentiellement de donner de la visibilité à toutes les thématiques abordées par les chercheurs mais cet argument ne résout pas le problème qu'il peut y avoir à annoncer des sous-axes qui ne fédéreront qu'un très petit nombre de chercheurs.

Le comité apprécie les nouvelles inflexions scientifiques proposées par les axes de recherche, celle de l'axe 1, par exemple, sur les Fabriques et circulations des savoirs, qui souhaite s'ouvrir davantage à la construction des imaginaires et à leur circulation entre l'Europe et l'Afrique, et qui, dans cette optique, a mis en place de nouvelles collaborations avec des musées africains et le musée du Quai Branly. L'unité cherche aussi à développer un plan d'action tourné vers de nouveaux enjeux comme la parité de genre, l'impact environnemental, les liens entre science et société ou l'intégrité scientifique avec, éventuellement, l'élaboration collective et la mise en œuvre d'une charte éthique de l'IMAF.

RECOMMANDATIONS À L'UNITÉ

Recommandations concernant le domaine 1 : Profil, ressources et organisation de l'unité

La gouvernance doit être stabilisée. Il faut continuer à faire des réunions très régulières dans l'année afin de garder la cohésion d'équipe dans son ensemble au sein des axes et entre les axes.

Il faut continuer à demander des postes supplémentaires auprès des tutelles. En parallèle, il pourrait être possible de demander une personne mutualisée entre plusieurs laboratoires (c'est déjà le cas actuellement avec le campus Condorcet) et de demander son habilitation sur les outils des autres tutelles afin d'augmenter son champ d'action. Ainsi, l'IMAF pourra s'appuyer sur cette personne-ressource en cas de besoin. Dans certains organismes (IRD ou AMU, par exemple), il est possible de demander l'aide d'un gestionnaire volant qui pourrait être un soutien temporaire en période de forte croissance de la charge de travail, comme par exemple en période de clôture budgétaire.

Il faut renforcer la communication avec les doctorants pour s'assurer qu'ils ont bien les informations sur leurs droits, savoir à quelles réunions ils sont conviés et avoir, dans la mesure du possible, un soutien dans les démarches administratives telles que leur demande de visa ou de logement. Ainsi, ils pourront se consacrer pleinement à la recherche.

Recommandations concernant le domaine 2 : Attractivité

Pour conserver son attractivité face aux lourdeurs administratives nécessaires pour les invitations et pour les missions, l'unité doit être vigilante sur les possibilités et les conditions d'accueil des chercheurs étrangers et spécifiquement africains. Il sera important de pouvoir maintenir les liens avec les communautés académiques africaines dans les pays où la mobilité est restreinte, voire interdite. La formalisation du réseau des anciens invités pourrait être utile en ce sens.

L'unité peut tirer davantage parti de sa participation aux dispositifs européens : elle appartient au réseau des centres de recherche AEGIS et la participation de l'AMU au consortium européen CIVIS peut offrir des opportunités nouvelles.

Recommandations concernant le domaine 3 : Production scientifique

Les orientations scientifiques de l'IMAF, son dynamisme et sa pluridisciplinarité effective permettent à ses membres d'avoir une production scientifique foisonnante et variée, tant à l'échelle nationale qu'internationale, et on ne peut que recommander à l'unité de garder ce rythme, inscrit dans une qualité des relations en interne que le comité tient à souligner.

Le comité suggère de maintenir un point d'attention à l'égard des publications et co-publications en anglais et en français des chercheurs africains impliqués dans les programmes de recherche, ainsi qu'à l'égard de celles des doctorants.

Recommandations concernant le domaine 4 : Inscription des activités de recherche dans la société

Les nombreuses et diverses actions réalisées par les membres de l'IMAF au sein de structures du secteur socio-économique, culturel et associatif sont le reflet d'excellents rapports que ces membres entretiennent avec le monde non académique. Dans la perspective d'une conservation de la qualité des relations utiles pour le partage des résultats de la recherche et leur vulgarisation, faits tangibles du lien entre recherche et cité, le comité invite l'unité à institutionnaliser les collaborations à travers des conventions dans l'objectif de leur meilleure structuration et de leur pérennisation.

DÉROULEMENT DES ENTRETIENS

DATE

Début : 14 novembre 2023 à 8h30

Fin : 14 novembre 2023 à 17h30

Entretiens réalisés : en présentiel

PROGRAMME DES ENTRETIENS

8h30-8h45	Réunion en huis clos du comité d'experts Salle de séminaires 3.122 du bâtiment de recherches Sud
8h45-9h15	Entretien à huis clos avec la direction de l'unité Salle de séminaires 3.122 du bâtiment de recherches Sud
9h15-9h45	Visite des locaux.
9h45-10h	Pause-café
10h-11h30	Réunion plénière en présence de l'ensemble des membres de l'unité de recherche, y compris les chercheurs associés, les émérites, les doctorants ainsi que des représentants de partenaires privilégiés de l'unité (institutions culturelles, artistiques...) Salle 2.11 de l'Humathèque du campus Condorcet
10h-10h45	Exposé liminaire par l'unité (bilan, éléments nouveaux, trajectoire de l'unité, dimension prospective).
10h45-11h30	Discussion à partir des questions du comité.
11h30-12h	Entretien à huis clos avec les enseignants-chercheurs statutaires (en l'absence de la direction) Salle de séminaires 3.122 du bâtiment de recherches Sud
12h-13h45	Repas : Cuisine de l'IMAF
13h45-14h15	Entretien à huis clos avec les personnels d'appui à la recherche Salle de séminaires 3.122 du bâtiment de recherches Sud
14h15-14h45	Entretien à huis clos avec les représentants des tutelles Salle de séminaires 3.122 du bâtiment de recherches Sud
14h45-15 h15	Entretien à huis clos avec les doctorants
15h15-15h45	Pause
15h45-16h15	Entretien à huis clos avec la direction de l'unité (bilan de la journée, dernières questions) Salle de séminaires 3.122 du bâtiment de recherches Sud
16h15-18h	Réunion à huis clos du comité d'experts en présence du conseiller scientifique

POINTS PARTICULIERS À MENTIONNER

La visite s'est déroulée très agréablement et le comité tient à remercier l'équipe pour son excellent accueil. L'ensemble de ces réunions s'est déroulé avec fluidité en dépit de la localisation sur deux sites de l'unité et donc de la nécessité pour les membres de l'équipe situés à Aix d'y participer en visioconférence.

OBSERVATIONS GÉNÉRALES DES TUTELLES

La Présidente de l'Université
CAB/CNL/AK N° 7

À

Monsieur Éric Saint-Aman
Directeur du département d'évaluation de la Recherche
HCÉRES
2, rue Albert einstein
75013 Paris

Paris, le 19 janvier 2024,

Objet : Réponse au rapport du comité de visite du HCERES – UMR 8171 IMAF

Monsieur le Directeur,
Mesdames et Messieurs les membres du comité d'experts du HCERES,



L'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne tient à remercier l'ensemble du comité pour le travail d'évaluation qu'il a effectué et se réjouit que celui-ci partage son avis concernant la qualité, « remarquable », des recherches menées au sein de l'UMR IMAF. Elle rejoint le comité lorsqu'il souligne la nécessité, dans un contexte de tension sur les postes d'appui à la recherche, de permettre au personnel gestionnaire de pouvoir intervenir sur les outils de gestion utilisés par l'UMR, quel que soit son établissement employeur, ceci, bien entendu, dans le cadre d'un dialogue équilibré entre les établissements de tutelle.

L'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne est totalement confiante dans la capacité de l'IMAF à porter les projets qui sont les siens, notamment internationaux, et confirme son plein soutien à l'ensemble de l'équipe.

En vous remerciant à nouveau pour les suggestions formulées dans le rapport et pour l'acuité de vos observations,

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, Mesdames et Messieurs les membres du comité d'experts, l'assurance de nos salutations les plus cordiales

Christine NEAU-LEDUC



Présidente de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne



École Pratique
des Hautes Études

PSL 

Le Président

Cabinet de la Présidence
Tél : +33 (0)1 53 63 61 86
Presidence.ephe@ephe.psl.eu
Site : www.ephe.fr

À Paris, le 23 janvier 2024

Réf. : MH / JB / AC / 2024 - 016

Objet : Observations de portée générale - DER-PUR250024364 - IMAF - Institut des mondes africains

L'EPHE remercie le comité de visite du HCERES pour le rapport sur cette unité et n'a pas de remarque particulière à formuler.

Michel HOCHMANN
Président de l'École Pratique des Hautes Études

Les rapports d'évaluation du Hcéres
sont consultables en ligne : www.hceres.fr

Évaluation des universités et des écoles

Évaluation des unités de recherche

Évaluation des formations

Évaluation des organismes nationaux de recherche

Évaluation et accréditation internationales



2 rue Albert Einstein
75013 Paris, France
T.33 (0)1 55 55 60 10

hceres.fr

 [@Hceres_](https://twitter.com/Hceres_)

 [Hcéres](https://www.youtube.com/Hceres)

